REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION DE LA LICENCE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

Le règlement des études comprend deux parties. La partie 1 est commune à toutes les mentions de licence que l'établissement est accrédité à délivrer. La partie 2 est spécifique à chaque mention. Elle comprend 1) le tableau de structuration de la mention, 2) les tableaux d'enseignement des parcours, 3) le tableau des stages.

Partie 1 : REGLEMENT DES ETUDES COMMUN

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;

Vu le règlement général du diplôme national de licence adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

Partie 2 : RÉGLEMENT DES ÉTUDES SPÉCIFIQUE MENTION LICENCE

Préambule : Projet pédagogique « Réussite en licence et insertion professionnelle ».

La présente mention est adossée à un Projet pédagogique « Réussite en licence et insertion professionnelle ». Ce projet offre aux étudiants des dispositifs de tutorat et d'heures financées « Réussite ». Il valorise les différents enseignements proposés en les affiliant à des axes structurants : « Rédaction », « Numérique », « Projet personnel », « TEDS », « Pluri- / Transdisciplinarité », « International », « Terrain ».

- Les axes « Rédaction », « Numérique », « Rédaction & Numérique » correspondent aux cours où sont particulièrement travaillées ces compétences fondamentales indispensables pour les études supérieures et en milieu professionnel
- L'axe « Projet personnel » distingue les matières qui propose à l'étudiant des choix dans son objet d'étude en fonction de ses affinités et intérêts propres.
- L'axe « TEDS » est un parcours de matières sur les trois ans qui travaillent suivant différents angles d'approches (physiques, sociaux) les notions de transition écologique et de développement soutenable. Les thématiques de la présente mention étant indissociables des TEDS, le socle de connaissances et compétences TEDS mentionné dans la Partie 1 se concrétise par ces matières propres en L1, L2 et L3.
- L'axe « Pluridisciplinarité »/ « Transdisciplinarité » correspond aux enseignements ouverts dans d'autres UFR aux étudiants de licence 1 et 2 (« Pluridisciplinarité ») et à l'examen croisé d'approches géographiques et d'autres disciplines en Licence 3 (« Transdisciplinarité).
- L'axe « International » distingue les enseignements favorisant l'insertion à l'étranger (langues) ainsi que ceux qui sont chargés plus spécifiquement de relayer l'information concernant les échanges internationaux proposés par l'UFR, particulièrement en période de candidature (L2)
- L'axe « Terrain » correspond aux cours comprenant des séances d'apprentissage de compétences en extérieur

En 1ère année, l'accent est mis sur l'intégration des nouveaux étudiants dans leur cursus universitaire et l'acquisition des connaissances fondamentales. Un tutorat est proposé ainsi que des heures financées par le dispositif « Réussite ». Les cours magistraux des axes « Rédaction & Numérique », « Projet personnel » et « TEDS » sont considérés comme des conférences de méthode : ils transmettent un socle de connaissances fondamentales, mais insistent également sur la méthodologie.
En 2nde année, les étudiants profitent également du tutorat. Ils peuvent bénéficier des heures financées par le dispositif « Réussite » dans la mesure des places disponibles.
En 3ème année, un tutorat informatique est proposé à tous. Les étudiants néo-entrants bénéficient d'un dispositif de mise à niveau financé par le dispositif « Réussite » pour favoriser leur intégration.

Tableau de structuration (instructions ci-dessous)

Mention : Géographie et aménagement

Tableau structuration de la mention

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours apprentissage contrat de professionalisation	Condition d'accès au parcours	Intitulé(s) parcours amont(s) ou pré-requis
Géographie 1ère année	L2H101	L1								ParcourSup	
Double licence 1 géographie-économie	D2H1B1	L1								ParcourSup	
Double licence 1 géographie-droit	D2H1W1	L1								ParcourSup	
Double licence 1 géographie-histoire	D2H1J1	L1								ParcourSup	
Géographie	L2H201	L2	x							réinscription	L1 Géographie
Double licence 2 géographie-économie	D2H2B1	L2	x							réinscription	Double licence 1 géographie-économie
Double licence 2 géographie-droit	D2H2W1	L2	x							réinscription	Double licence 1 géographie-droit
Double licence 2 géographie-histoire	D2H2J1	L2	x							réinscription	Double licence 1 géographie-histoire
Espaces, territoires, Sociétés	L3H301	L3	x							réinscription	L2 Géographie
Aménagement	L3H302	L3	x							candidature	L2 Géographie
Environnement	L3H303	L3	x							candidature	L2 Géographie
Double licence 3 géographie-économie	D3H3B1	L3	x							réinscription	Double licence 2 géographie-économie
Double licence 3 géographie-droit	D3H3W1	L3	x							réinscription	Double licence 2 géographie-droit

Double licence 3 géographie-histoire	D3H3J1	L3	x							réinscription	Double licence 2 géographie-histoire

Tableau des stages

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Modalités Stage	Durée minimale du stage
Géographie 1ère année	L2H101	L1	Facultatif	
Double licence 1 géographie-économie	D2H1B1	L1	Facultatif	
Double licence 1 géographie-droit	D2H1W1	L1	Facultatif	
Double licence 1 géographie-histoire	D2H1J1	L1	Facultatif	
Géographie	L2H201	L2	Facultatif	
Double licence 2 géographie-économie	D2H2B1	L2	Facultatif	
Double licence 2 géographie-droit	D2H2W1	L2	Facultatif	
Double licence 2 géographie-histoire	D2H2J1	L2	Facultatif	
Espaces, territoires, Sociétés Aménagement	L3H301 L3H302	L3 L3	Facultatif Facultatif	
Environnement	L3H303	L3	Facultatif	
Double licence 3 géographie-économie	D3H3B1	L3	Facultatif	
Double licence 3 géographie-droit	D3H3W1	L3	Facultatif	
Double licence 3 géographie-histoire	D3H3J1	L3	Facultatif	